

## Conditions générales de vente CosyCamp

### 1/ Nos prestations

#### Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

*Forfait nature (seulement pour les tentes dans la zone piétonne):* 1 emplacement 100m<sup>2</sup> sans électricité pour 2 personnes, 1 voiture avec une tente (zone piétonne pas de caravane ni camping-car)

*Forfait confort (seulement pour les tentes dans la zone piétonne):* Forfait nature + électricité

*Forfait Campingcar / Caravane (pour les caravanes et camping-car):* Forfait nature + électricité

*Forfait privilège (pour tente ou caravane dans la zone piétonne, pas de camping-car possible):* Forfait sur une grande surface aux alentours de 200m<sup>2</sup> avec électricité

#### L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

#### Arrivées - Départs

Pour les emplacements nus, les départs se feront avant 12h, et les arrivées à partir de 15h

Pour les hébergements locatifs, les départs se feront avant 10h, et les arrivées à partir de 16h

#### Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée. Toute les activités (gratuites ou payantes) proposées à CosyCamp (telles que les vélos, canoës, espace feu...) sont sous votre responsabilité.

#### Suppléments

Quelque soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs...

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement. Elle est payable aux mêmes échéances de règlement. Elle est non modifiable ni remboursable à votre arrivée sur le site.

### 2/ Règlement du séjour

#### Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Carte bancaire, chèque vacances, cash, virement interbancaire.

Les frais de change et frais bancaires sont à la charge du client.

#### Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 25% des frais de séjour,
- 15 Euros de frais de dossier

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

### 3/ Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payé intégralement et par carte bancaire uniquement.

### 4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

### 5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans

justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

## **6/ Annulation**

Du fait de l'acheteur :

Toute annulation doit être notifiée par email (en s'assurant que le camping l'ait bien reçu, c'est-à-dire qu'il ait envoyé un email de prise en charge de l'annulation)

Pour l'annulation d'un emplacement nu, quelle que soit la date de réception, la totalité des sommes dues à la réservation est retenue

Pour l'annulation d'un hébergement locatif :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés.

Du fait d'un cas de force majeure (Covid19 et autre pandémie déclarée) :

Sauf décret ou ordonnance prévalant sur les conditions énoncées ci-dessous, tout séjour ne pouvant être honoré sera soumis aux dispositions suivantes :

- En cas de nouvelles mesures gouvernementales (restrictions kilométriques, confinement national ou local, fermeture des établissements ou des frontières, etc.) empêchant votre venue, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois
- Si un des occupants est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie), sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale
- Si un des occupants est cas contact au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie), sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale
- Si votre enfant mineur est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie), sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initial.

Pour toute demande de report de séjour pour cas de force majeure, merci de faire parvenir votre requête par email à [contact@cosycamp.fr](mailto:contact@cosycamp.fr). En revanche si vous souhaitez annuler ou reporter votre séjour mais que vous n'avez pas de justificatif à fournir, les conditions d'annulation et de modification mentionnées ci-dessus s'appliqueront.

**Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.**

Du fait du camping :

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par email puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

## **7/ Dépôt de garantie**

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 250 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par email à compter de votre départ.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme de 40 euros, 60 euros ou 80 euros (en fonction du type d'hébergement) pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

## **8/ Mineurs**

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

## **9/ Animaux**

Les chiens et les chats exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés. Ils font l'objet d'une tarification de 3 Euros/nuit et par animal.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte des campings. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

## **10/ Réclamations**

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.